

Licence professionnelle Métiers du conseil en élevage

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Métiers du conseil en élevage. 2016, Université d'Angers. hceres-02039335

HAL Id: hceres-02039335

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039335>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Métiers du conseil en élevage

- Université d'Angers – UA (déposant)
- Agrocampus Ouest - Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences, technologie et ingénierie

Établissement déposant : Université d'Angers - UA

Établissement cohabilité : Agrocampus Ouest - Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage

La licence professionnelle (LP) *Métiers du conseil en élevage*, créée en 2007, est portée par l'IUT (Institut universitaire de technologie) d'Angers/Cholet. Elle comporte, à l'issue d'un tronc commun, trois parcours permettant aux diplômés d'être spécialisés dans le conseil technico-économique auprès d'éleveurs de *Bovins lait* (I), de *Bovins viande* (II) ou, depuis 2013, *Porcs* : naisseurs, naisseurs/engraisers, engraisers (III). Au regard de l'importance des productions animales dans le Grand Ouest de la France (Bretagne et Pays de la Loire) et du nombre de coopératives et d'entreprises situées en amont et en aval de ces productions, cette formation évolue dans un contexte professionnel favorable.

Elle est accessible en formation initiale sous statut étudiant, sous statut d'apprenti depuis 2013, ainsi qu'en contrat de professionnalisation, formation continue et Validation des acquis de l'expérience (VAE).

Synthèse de l'évaluation

La principale mission des diplômés de cette formation est de réaliser des diagnostics techniques et/ou technico-économiques d'élevages, et d'assurer la mise en place de l'appui technique et technico-économique ainsi que son suivi. Les différentes connaissances et compétences liées à cette mission sont bien décrites au sein du rapport d'autoévaluation, du tableau des compétences à acquérir et de la fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles). Le cursus de formation comporte trois unités d'enseignement (UE) axées sur l'acquisition de compétences professionnelles transversales et deux UE orientées sur les conseils techniques et le diagnostic d'élevage. A ces UE s'ajoutent le projet tuteuré de 150 heures et le stage d'une durée de 12 semaines minimum, 26 semaines pour les alternants. A l'issue du tronc commun qui représente 80% des enseignements, les étudiants choisissent une des trois options : *Bovins lait*, *Bovins viande* ou *Porcs* ; la formation se déroule simultanément et dure quatre semaines. Le contenu des différentes UE est cohérent et le cursus est bien adapté aux objectifs de cette LP.

L'implication de l'Ecole supérieure d'agriculture (ESA) d'Angers est une des caractéristiques majeure de cette formation. Bien que portée par l'IUT Angers/Cholet, les enseignements sont assurés majoritairement par des enseignants-chercheurs (EC) de l'ESA et dans les locaux de cette école. Par ailleurs, la formation des étudiants du parcours *Bovins lait* se déroule au CFA (Centre de formation des apprentis) de Montebourg (Manche) et est assurée en grande partie par des formateurs de cette structure. Un tableau figurant en annexe du dossier d'autoévaluation renseigne sur la répartition des enseignants entre IUT, ESA d'Angers, autres enseignants et professionnels mais sans détails sur le nombre d'heures effectué par chacun, ce qui rend très difficile, voire impossible, l'analyse de la répartition entre enseignants de l'ESA, de l'IUT, d'autres composantes et des professionnels. L'examen de ce tableau permet toutefois de confirmer la très faible implication de l'université d'Angers et celle, très majoritaire, des enseignants de l'ESA, et ce, en dépit des recommandations de la précédente évaluation.

Le dossier d'autoévaluation signale l'existence de conventions de partenariat mais sans fournir d'informations sur les engagements réciproques des différentes parties, notamment entre l'établissement porteur de cette formation et l'ESA: modalités et frais d'inscriptions, flux financiers, répartition des recettes et charges, etc. L'existence d'autres conventions n'est pas connue.

Les effectifs sont, ces dernières années, supérieurs à 40 étudiants avec une majorité d'alternants. Ils connaissent une progression constante : 30 étudiants en 2011, un pic à 48 étudiants en 2014 et 43 à la rentrée 2015. Il s'agit d'un effectif au-dessus de la moyenne nationale pour une LP qui s'explique sans doute par la forte attractivité de cette formation liée à l'importance de l'élevage au sein de la grande région Grand Ouest. Le nombre d'inscrits en formation initiale se stabilise aux environs de 20 étudiants, les alternants sont majoritaires et le nombre d'étudiants en apprentissage est en augmentation (22 en 2015). Il est regrettable que, mis à part la présentation d'un tableau du

calendrier de l'alternance figurant en annexe, le dossier d'autoévaluation ne donne aucune information sur les modalités de coordination des différents groupes d'étudiants (alternants ou non), sur l'existence d'une pédagogie différenciée, ainsi que sur le suivi de l'acquisition des compétences de ces différents groupes, notamment par les alternants.

La majorité des étudiants sont titulaires d'un Brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) (41/48 en 2013-2014, 41/43 en 2014-2015). Aucun diplômé de deuxième année de licence générale (L2) n'a intégré la LP sur les deux dernières années (2013-2014 et 2014-2015) et le nombre de titulaires d'un Diplôme universitaire de technologie (DUT) reste faible. Le recrutement est donc peu diversifié.

Les taux de réussite sont bons, de même que ceux de l'insertion professionnelle ; 90% des nouveaux diplômés sont en emploi, plus de 70% en CDI (Contrat à durée indéterminée). Seulement 2% des diplômés sont en recherche d'emploi et on observe peu de poursuites d'études. Les emplois occupés par les diplômés correspondent bien aux objectifs de formation.

Points forts :

- La LP est une formation de bonne qualité évoluant dans un contexte très favorable d'une grande région d'élevage.
- Le cursus de formation est bien adapté aux besoins de la profession.
- L'insertion professionnelle est très satisfaisante, sur des emplois en adéquation avec les objectifs de formation.
- La formation en alternance, par apprentissage et sous contrat de professionnalisation, est bien développée, en partenariat avec de nombreuses entreprises de services et organismes d'appui à l'élevage en amont et en aval de la production.
- La formation est attractive.

Points faibles :

- Les relations entre l'IUT porteur de cette formation et l'ESA restent à clarifier.
- Malgré les recommandations de l'évaluation précédente, l'implication de l'université est restée très faible et le recrutement est toujours aussi peu diversifié.
- La répartition précise entre enseignants de l'établissement, ceux des autres établissements et professionnels n'est pas connue. La majorité des partenariats existants, ceux entre établissements et ceux des établissements avec le secteur professionnel ne sont pas formalisés au travers de conventions indiquant clairement les responsabilités et les engagements de chacun.
- La mise en œuvre d'une pédagogie appropriée à l'alternance, le suivi des compétences et les modalités de gestion pédagogique des alternants et non alternants ne constitue pas une préoccupation, ce qui est regrettable.

Recommandations :

Il s'agit d'une formation de qualité qui évolue dans un environnement très favorable ; elle répond aux besoins en qualification du Grand Ouest de la France qui est essentiellement une région d'élevage. Bien que portée par l'université d'Angers, elle repose essentiellement sur l'ESA d'Angers. Il est indispensable que l'avènement de la COMUE (Communauté d'universités et d'établissements) Université Bretagne Loire (UBL) permette de clarifier les liens entre les différents partenaires de cette LP au travers de conventions de partenariat clairement établies.

Il conviendrait également de constituer une équipe pédagogique plus diversifiée, comprenant davantage d'enseignants issus de l'université et de l'IUT et d'ouvrir le recrutement aux L2 et aux étudiants de l'IUT de sorte à le diversifier.

Si le nombre d'étudiants par promotion peut être considéré comme un atout, il est indispensable pour les responsables de cette formation d'être très attentif sur l'adéquation emplois occupés/objectifs de formation, la saturation de l'emploi de niveau II dans le domaine du conseil est possible.

Une étude prospective sur les possibilités d'emplois à moyen terme dans le Grand Ouest pour des diplômés de niveau II dans les domaines du conseil aux élevages, du conseil global de l'exploitation agricole et des métiers de technico-commerciaux devrait être entreprise. Elle servirait à vérifier l'adéquation nombre de diplômés/emplois potentiels et

l'adéquation objectifs de formation/besoins réels. Enfin, dans le cadre de la future COMUE UBL, il est indispensable de réfléchir aux mutualisations possibles avec la LP *Conseil en élevage* portée par l'université de Bretagne Occidentale (UBO) et sa composante porteuse (IUT de Brest) qui vise les mêmes objectifs.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Les différentes connaissances et compétences acquises par les diplômés à l'issue de leur formation sont bien décrites au sein du dossier d'autoévaluation, du tableau des compétences à acquérir et de la fiche RNCP. Ils ont vocation à apporter un conseil technico-économique aux éleveurs de bovins lait, bovins viande et/ou de porcs. Pour cela, ils réalisent des diagnostics techniques et/ou technico-économiques de l'élevage, la mise en place de l'appui technique et technico-économique ainsi que son suivi.</p> <p>Le cursus de formation est réparti en cinq UE totalisant 441 heures, avec trois UE qui forment aux compétences professionnelles transversales (communication, outils méthodologiques, l'entreprise et les filières), deux UE orientées sur les conseils techniques et le diagnostic d'élevage, auxquels s'ajoutent le projet tuteuré de 150 heures et le stage d'une durée de 12 semaines minimum, 26 semaines pour les alternants (apprentissage et contrat de professionnalisation). A l'issue du tronc commun qui représente 80% des enseignements, les étudiants choisissent une des trois options : <i>Bovins lait</i>, <i>Bovins viande</i> ou <i>Porcs</i>. La formation liée aux options se déroule simultanément et dure quatre semaines.</p> <p>L'examen des différentes UE et de leur contenu permet d'affirmer que le cursus est bien adapté aux objectifs de cette LP, il est également conforme à l'arrêté de 1999 sur les LP (nombre d'heures, projet tuteuré et stage).</p> <p>Par ailleurs, au regard de l'importance des productions animales dans le Grand Ouest de la France (Bretagne et Pays de la Loire) et du nombre de coopératives et d'entreprises situées en amont et en aval de ces productions, cette formation répond à un réel besoin de la profession.</p> <p>Cette formation est accessible en formation initiale sous statut étudiant et sous statut d'apprenti (à partir de 2013, 12 places accordées par la région), en contrat de professionnalisation, formation continue et VAE.</p> <p>Il est toutefois regrettable que, mise à part la présentation d'un tableau de l'alternance figurant en annexe, il n'y aucune information sur les modalités de coordination des différents groupes d'étudiants (alternants ou non), l'existence éventuelle d'une pédagogie différenciée ainsi que sur le suivi de l'acquisition des compétences de ces différents groupes.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Cette LP <i>Métiers du conseil en élevage</i>, évolue dans un environnement scientifique, technique et professionnel très favorable.</p> <p>Portée par l'IUT d'Angers/Cholet cette formation a toute sa place au sein du champ de formation <i>STI (Science, technologie et ingénierie)</i> ; elle est cohérente avec les autres formations de l'IUT et des établissements partenaires.</p> <p>Il existe d'autres LP « productions animales » réparties en France métropolitaine et couvrant les aires géographiques des grandes régions d'élevage. Exceptée la LP portée par l'IUT de Brest de l'UBO (appartenant à la future COMUE UBL, qui évolue sur un autre bassin d'emploi, les autres LP sont éloignées (Rodez) ou ont des objectifs différents. De ce fait, les partenariats avec les professionnels situés en amont et en aval de la filière (Chambre d'agriculture, France Conseil Elevage, AOC (Appellation d'origine contrôlée) Maine Anjou, Néolait, Sanders, Terrena) s'en trouvent donc facilités et sont très nombreux.</p> <p>La place occupée par l'ESA d'Angers est une des caractéristiques de cette formation. Bien que portée par l'IUT d'Angers/Cholet, les formations sont assurées majoritairement par des EC de l'ESA d'Angers et dans les locaux de cet établissement. La mise en place, prochainement, de la COMUE UBL apportera sans doute plus de lisibilité au sein de ce partenariat actuel.</p>

<p>Equipe pédagogique</p>	<p>Un tableau figurant en annexe du rapport d'autoévaluation renseigne sur la répartition des enseignants entre IUT, ESA Angers, autres enseignants et professionnels. Sans détails sur le nombre d'heures effectué par chacun, il n'est guère possible, voire totalement impossible, d'analyser la répartition entre enseignants de l'établissement, autres enseignants et professionnels.</p> <p>L'examen de ce tableau permet toutefois de constater :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La faible implication de la composante porteuse (IUT d'Angers/Cholet) dans les enseignements (un EC pour 30 heures et un professeur d'anglais). - L'implication très majoritaire des enseignants appartenant au groupe ESA Angers (une vingtaine) mais sans détail sur le nombre d'heures effectuées par chacun. - La participation d'un EC d'Agrocampus Ouest et deux formateurs du CFA de Montebourg, pour ces derniers sur la spécialité <i>Bovins lait</i>. - Une quinzaine d'intervenants professionnels (sans détail des heures) provenant des chambres d'agriculture et de groupements professionnels, et pas ou très peu d'intervenants d'entreprises d'amont ou d'aval. <p>Les responsabilités pédagogiques sont réparties entre l'IUT et l'ESA (un EC de chaque établissement). Au sein de l'ESA d'Angers, un responsable des LP supervise l'ensemble de ces formations.</p> <p>Des réunions mensuelles sont organisées et animées par les différents responsables (celui des LP, celui regroupant les enseignants en production animale) ; un conseil pédagogique a lieu chaque semestre et un conseil de perfectionnement a lieu une fois par an en juillet.</p> <p>S'agissant du conseil de perfectionnement, deux comptes rendus (2013 et 2014) ont été fournis. Un bilan de la formation écoutée est dressé et des propositions d'amélioration sont formulées. La liste des participants est indiquée mais sans informations sur leur responsabilité au sein de la LP (intervenants, EC, professionnel, etc.)</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Le tableau des effectifs montre une progression constante : 30 étudiants en 2011, 48 étudiants en 2014 et 43 à la rentrée 2015. Il s'agit d'un effectif au-dessus de la moyenne pour une LP qui s'explique sans doute par la forte attractivité de cette formation (130 dossiers de candidature/an en moyenne) qui répond aux besoins de la grande région Grand Ouest. Elle constitue également une poursuite d'études pour des titulaires d'un Brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) en Productions animales (PA) et en Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole (ACSE) de la région Pays de la Loire.</p> <p>Cette formation comporte trois spécialités : <i>Bovins lait</i> (regroupant la majorité des étudiants), <i>Bovins viande</i> et <i>Porcs</i>.</p> <p>Le nombre d'inscrits en formation initiale se stabilise aux environs de 20 étudiants, les alternants sont majoritaires, ceux des étudiants en apprentissage en augmentation (22 en 2015). En effet, la majorité des étudiants sont issus de BTSA (41/48 en 2013-2014, 41/43 en 2014-2015). Il n'y a pas de L2 ces deux dernières années et le nombre de DUT reste faible.</p> <p>L'attention des responsables de cette formation est attirée sur le manque de diversité d'origine des étudiants. Des mesures sont à prendre afin de favoriser l'accès de cette formation aux L2 et DUT.</p> <p>Les chiffres déclarés sur l'insertion professionnelle sont bons, avec 90% des nouveaux diplômés qui sont en emploi, et plus de 70% en CDI. Simplement 2% sont en recherche d'emploi et on observe peu de poursuites d'études.</p> <p>Sur les 42 diplômés de 2014 (38 répondants à l'enquête à 6 mois) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 29 sont en emploi (69%) : sept conseillers en élevage, cinq technico commerciaux en nutrition animale, quatre techniciens d'élevage, quatre salariés agricoles, deux animateurs techniques, trois techniciens en génétique, un conseiller grandes cultures, deux assistants qualité, un assistant comptable. - Huit poursuivent des études (19%) en master ou école d'ingénieur et certains poursuivent à l'université de Dronen (Pays-Bas), leur cursus durant un semestre après l'obtention de la LP afin d'obtenir un double diplôme.

	<p>- un est en recherche d'emploi.</p> <p>Selon le tableau figurant en annexe sur les emplois occupés à l'issue de la formation (promotions 2011 et 2012), on constate qu'ils correspondent bien aux objectifs de la formation.</p> <p>L'attention des responsables de cette formation devrait cependant être attirée sur les effectifs élevés de cette formation au regard des besoins quantitatifs et qualitatifs réels de la profession. Il conviendrait de vérifier auprès de l'APECITA (Association pour l'emploi des cadres, ingénieurs et techniciens de l'agriculture) quelles sont les perspectives d'emplois de techniciens de niveau II dans les emplois visés (conseillers agricoles, technico-commerciaux, etc.) et quelle est la concurrence sur ces mêmes emplois avec les diplômés de niveau I (ingénieurs et masters), ceci au regard de l'évolution probable du secteur élevage en France.</p>
--	--

<p>Place de la recherche</p>	<p>Bien qu'une formation en LP n'intègre pas spécifiquement des éléments relatifs à la recherche, un certain nombre d'EC (huit au total) appartenant à des unités de recherche, à des unités mixtes de recherche ou à des laboratoires, participent à la formation. Ils interviennent sur les questions de physiologie de la croissance et de la lactation, la conduite d'élevage et l'audit des exploitations, le développement durable ou sur l'approche sociologique du conseil.</p> <p>Les apports de ces EC permettent de faire part aux étudiants des dernières avancées en matière de recherche sur les sujets liés à leur discipline respective et en relation avec la conduite des élevages concernés.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Le projet professionnel de chaque étudiant tient une place importante tout au long de la formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chaque candidat présente son projet professionnel au moment de son inscription, il sert de base à un entretien lors du processus d'admission. Tout au long de la formation, ce projet est approfondi et validé et un bilan est effectué lors du module métiers et compétences. Pour les étudiants en formation initiale une semaine de prérentrée est consacrée au projet professionnel. - Au mois d'octobre, un forum des métiers est organisé à l'ESA avec la participation de différentes entreprises et d'employeurs potentiels. - En lien avec son projet professionnel, chaque étudiant effectue un stage de 12 semaines ou de 26 semaines pour les alternants. - De nombreux professionnels interviennent dans la formation et participent à l'encadrement des étudiants lors de leur stage. La liste des intervenants figure en annexe mais sans informations précises sur le nombre d'heure effectué. <p>La fiche RNCP est présentée en annexe du dossier d'autoévaluation. Les compétences à acquérir ainsi que les emplois accessibles à l'issue de cette formation sont bien décrits.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Le projet tuteuré est une étude technique/ technico-économique et/ou de filière menée par un groupe de 5 ou 6 étudiants. Le sujet est fourni par le département des productions animales de l'ESA et est toujours en lien avec les préoccupations actuelles des filières animales. Il se déroule sur toute la durée du premier semestre. L'étude consiste à contribuer à la résolution d'une question qui se pose concrètement dans une filière de production (exemple : L'après quotas laitiers 2015, comment les éleveurs vont-ils organiser leur production ?)</p> <p>Les principales compétences développées grâce à ce projet sont d'ordres méthodologiques, professionnels et liées à la communication.</p> <p>L'évaluation du projet tuteuré comporte un rapport d'étape et un rapport final notés par l'enseignant ayant suivi l'étude, ainsi qu'une soutenance orale devant un jury composé de deux enseignants, un extérieur et celui ayant suivi l'étude.</p> <p>Le stage en entreprise est d'une durée de 12 semaines pour les étudiants et de 26 semaines pour les alternants. Un calendrier de l'alternance est fourni en annexe.</p>

	<p>L'objectif du stage est d'acquérir ou d'améliorer les compétences professionnelles spécifiques à un métier ou à un type de métier. L'étudiant doit être à même d'intégrer une entreprise, de participer normalement à certaines activités et d'acquérir un comportement professionnel.</p> <p>L'évaluation du stage porte sur la présentation d'un rapport écrit ainsi que sur une soutenance orale devant un jury composé d'enseignants et du tuteur entreprise.</p> <p>On ne note pas de distinction entre étudiants et alternants dans les modalités de l'évaluation du stage ni du suivi de l'acquisition des compétences pour les alternants. On ne sait pas si le livret d'apprentissage qui est obligatoire a été mis en œuvre.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Un accord avec une université des Pays-Bas, le CAH de Dronten, permet de proposer un cursus international : dans le cadre de la LP, le premier semestre peut se dérouler au CAH de Dronten et le deuxième semestre à Angers. Chaque année, environ 15% de la promotion effectue le premier semestre aux Pays-Bas, les cours sont dispensés en anglais. Nous ne disposons pas d'informations sur le déroulé de la formation aux Pays-Bas, ni sur l'évaluation des connaissances et compétences. De même il n'y a pas d'information sur le statut de ces étudiants (formation initiale, par apprentissage, contrat de professionnalisation). Les diplômés de LP qui le souhaitent ont la possibilité d'effectuer un semestre supplémentaire aux Pays-Bas et obtenir un double diplôme.</p> <p>Cette formation n'accueille pas d'étudiants étrangers. Des accords Erasmus existent entre l'IUT et un certain nombre de pays. Cependant, nous ne disposons d'aucune information sur d'éventuelles mobilités.</p> <p>Des cours d'anglais sont dispensés aux étudiants avec préparation au TOEIC (<i>Test of English for International Communication</i>), non obligatoire pour l'obtention du diplôme.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>L'ESA d'Angers s'investit beaucoup en communications diverses pour faire la promotion de ses formations (portes ouvertes, salons étudiants, salons professionnels, site internet, etc.)</p> <p>Chaque année, le nombre de candidats qui postulent à cette LP est de l'ordre de 130, mais il n'y a pas d'informations très précises sur les modalités de recrutement.</p> <p>Lors de la rentrée, les étudiants sont accueillis par les deux responsables de la LP, ce qui permet d'introduire l'année et de régler les derniers détails administratifs.</p> <p>Au cours de cette même journée, un test de positionnement est réalisé par les étudiants afin de jauger leur niveau technique mais aussi leur niveau d'expression écrite. Suite à cela, un entretien individuel est réalisé avec le responsable pédagogique ESA de la LP afin de fixer avec l'étudiant des objectifs personnalisés pour l'année scolaire.</p> <p>Il n'y a pas d'information sur l'existence de passerelles.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Cette formation est accessible en formation initiale sous statut d'étudiant et sous statut d'apprenti, en contrat de professionnalisation et en formation continue. En 2014-2015, 18 étudiants étaient inscrits en formation initiale sous statut étudiant, et 22 sous statut apprenti, 3 en contrat de professionnalisation et deux en VAE.</p> <p>L'ESA se mobilise beaucoup pour venir en appui aux étudiants à la recherche d'entreprises d'alternance, par la collecte d'offres des entreprises partenaires, l'accompagnement et la mise en relation des étudiants avec les structures d'accueil, la validation avant la signature du contrat des missions et activités.</p> <p>Les enseignements ont lieu en présentiel cependant les étudiants sont inscrits à la plateforme numérique du Groupe ESA dénommée <i>e-campus</i>. Elle sert essentiellement à leur donner accès aux documents distribués ou utilisés (Powerpoint) par les intervenants. Les étudiants ont également accès aux services numériques de l'UA via l'ENT.</p> <p>Le dossier d'autoévaluation ne donne pas d'informations sur les dispositions prises vis-à-vis d'étudiants ayant des contraintes particulières.</p>

<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'évaluation des étudiants et les règles d'attribution du diplôme sont très bien décrites dans le dossier d'autoévaluation ; elles sont conformes à l'arrêté de 1999 sur les LP. La répartition des ECTS par UE est indiquée au sein d'un tableau annexé ; cependant nous ne disposons pas d'informations sur les modalités d'attribution des 60 ECTS et si l'évaluation a lieu en contrôle continu, par des examens terminaux, oraux, compte rendus de TP (travaux pratiques), etc.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le guide de l'étudiant distribué le jour de la rentrée indique la liste des compétences à acquérir. En début d'année, chaque étudiant définit son projet professionnel avec ses propres objectifs à atteindre.</p> <p>De nombreux travaux font appel à des compétences transversales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le projet tuteuré mobilise les compétences développées dans plusieurs UE : l'UE2 avec l'analyse et la résolution de problèmes, la méthode d'enquête et l'UE1 avec l'expression écrite et orale. Ce projet développe aussi la capacité des étudiants à travailler en équipe avec des échéances parfois courtes. - Les audits réalisés au premier semestre et dans les options mobilisent les compétences de l'UE1 avec l'écoute active, l'expression écrite et orale, l'animation de réunion, l'UE4 avec la méthodologie du conseil, l'UE5 avec les bases scientifiques et techniques. - La création d'une application informatique, la rédaction d'une note de synthèse sur une problématique de filière, la rédaction du rapport de stage, la soutenance de stage. - L'évaluation du module animation de réunion est faite au travers d'un jeu de rôle. <p>Le dossier d'autoévaluation indique que l'ensemble de ces compétences sont valorisées au sein du supplément au diplôme ; il est regrettable que ce document n'ait pas été transmis.</p> <p>Le rapport indique par ailleurs que le suivi de l'acquisition des compétences en entreprise est réalisé lors des suivis par le tuteur sans plus d'informations. On rappelle que le livret d'apprentissage est une obligation dans le cas de la formation par apprentissage.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Selon les déclarations contenues au sein du dossier d'autoévaluation, une enquête insertion est faite à 6 mois et à 30 mois après la fin du cursus. Cette enquête est réalisée par l'ESA en lien avec les responsables de ce suivi à l'université d'Angers. Les résultats de ces enquêtes figurent en annexe.</p> <p>Nous n'avons pas d'information sur les ajustements réalisés au niveau des objectifs et des contenus du cursus de formation au regard des résultats de ces enquêtes.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Il existe un comité de perfectionnement qui se réunit une fois par an. Il est composé des deux responsables de la formation, des professionnels intervenants dans la formation, de partenaires importants de la formation par alternance et de représentants d'étudiants. Le déroulé porte sur la présentation de la promotion en cours et ses résultats, l'évaluation de la formation par les étudiants et les améliorations envisagées. Deux comptes rendus de conseil de perfectionnement figurent en annexe du rapport d'autoévaluation. La liste des présents est indiquée mais sans renseignements sur le statut des participants (EC, professionnels, entreprises, étudiants) il n'est pas possible de porter d'appréciation sur sa composition.</p> <p>Un comité d'évaluation qui réunit les deux responsables de la formation et éventuellement d'autres enseignants se réunit deux fois par an. Ces réunions permettent de faire un point régulièrement et d'apporter des améliorations à certaines pratiques (amélioration du choix des projets tuteurés, mise en place d'un enseignement en développement durable, etc.)</p> <p>A la fin de chaque semestre, un bilan de la formation est effectué avec les étudiants par le responsable de L'ESA. Les remarques et propositions sont reprises en conseil de perfectionnement.</p>

Observations de l'établissement

Evaluation des formations

Observations de l'Université d'Angers

Identification de la formation

Champ de formation	Science, technologie et ingénierie
Type (Licence, LP, Master)	LP
Intitulé du diplôme	Métiers du conseil en élevage
Responsable de la formation	Pierre-Cyril Renaud

Synthèse de l'évaluation

Points forts	
Observations	Nous sommes très sensibles à la reconnaissance faite dans ce dossier du travail mené depuis plusieurs années entre l'UA, l'ESA et les partenaires professionnels pour offrir une formation qui répond aux attentes des étudiants et du monde professionnel

Points faibles	
Observations	<p>Observation de l'HCERES : La mise en œuvre d'une pédagogie appropriée à l'alternance, le suivi des compétences et les modalités de gestion pédagogique des alternants et non alternants ne constitue pas une préoccupation, ce qui est regrettable :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>L'alternance, sa pédagogie et son mode de gestion particuliers sont bien une préoccupation majeure de l'équipe de la LP :</u> <p>Les apprentis sont inscrits au CFA du groupe ESA qui met en œuvre des cursus en alternance à la fois pour des BTS, LP et le cycle ingénieur. Nous sommes très investis dans la pédagogie de l'alternance. Le projet du jeune candidat et sa recherche d'entreprise sont accompagnés à partir du dépôt de son dossier de candidature.</p> <p>Les missions et activités de l'apprenti sont validées en amont de la signature du contrat et confirmées lors d'une rencontre (en entreprise ou à l'école) entre le responsable de la LP et le maître d'apprentissage en début de formation.</p> <p>Les apprentis mutualisent leurs expériences en entreprise lors de leur retour à l'école en prenant appui sur le module « métiers et compétences » (UE3). L'organisation des modules dans le temps a été réfléchi afin de permettre aux apprentis de mettre en œuvre progressivement les compétences du métier en entreprise.</p> <p>Les maîtres d'apprentissage participent à l'évaluation du stage (UE7) et de la formation et leurs recommandations sont prises en compte lors des adaptations pédagogiques discutées soit lors des conseils de perfectionnement ou lors des réunions pédagogiques.</p> <p>Bien qu'ouverte à l'alternance depuis sa création (contrat pro), la formation ne peut signer des contrats d'apprentissage que depuis 2 ans. Ce faisant, la mise en place définitive du carnet d'apprentissage sera effective dès la prochaine rentrée après validation des procédures administratives et pédagogiques effectués lors de la période de test (i.e. depuis 2 ans).</p> <p>Enfin, l'équipe de la LP note, de la part la part des étudiants mais aussi des</p>

professionnels, un engouement de plus en plus marqué pour l'organisation pédagogique de la LP en apprentissage. L'équipe prend cet engouement comment un signe que la réflexion menée et les améliorations apportées va dans le bon sens.

- Malgré les recommandations de l'évaluation précédente, l'implication de l'université est restée très faible et le recrutement est toujours aussi peu diversifié.

Compte tenu de la spécificité technique et scientifique du métier de conseiller en élevage, il est important que les étudiants intègrent la LP avec un bagage minimum en agronomie et en production animale pour pouvoir suivre les enseignements et prétendre à un poste à la sortie de la formation. Ce faisant le bassin de recrutement des candidats est rétréci et fortement dépendant de l'organisation de l'enseignement en agriculture de niveau bac+2. De fait, le vivier de candidat se trouve en BTS et DUT. Les étudiants en L2 ont du mal à se projeter vers les métiers auxquels nous formons les étudiants. Nous avons toutefois recruté des étudiants en L2 lorsque des candidatures ont été faites. Nous avons aussi fait un effort de communication auprès des filières licences sans noter d'augmentation des demandes de la part des étudiants en L2. Nous avons par contre augmenté notre recrutement de DUT même si les BTS représentent encore la majorité des recrutements. Nous avons aussi rééquilibré le recrutement entre les BTS PS et ACSSE. Enfin, nous avons élargi les options de BTS et DUT recrutés.

Les EC de l'UA interviennent dans cette LP à hauteur de 5% des enseignements présentiels et dans le cadre des suivis et évaluations de stages et de projets tutorés. Les équipes pédagogiques de l'UA et de l'ESA se connaissent, ont des contacts réguliers et travaillent en toute confiance. Là encore, la spécificité des enseignements de la LP expliquent une relative faible intervention des EC de l'université. L'EC de zootechnie de l'Université effectue 20% de son service annuel pour la LP. Des interventions plus transversales (communication, anglais ...) ont été organisées mais restent limitées compte tenu des charges de service très lourdes au sein de l'université d'Angers.

- Les relations entre l'IUT porteur de cette formation et l'ESA restent à clarifier

Une convention lie les 2 partenaires. L'équipe pédagogique et administrative des deux établissements travaillent en bonne entente et en pleine connaissance des responsabilités qui sont partagées. Pour les deux établissements, offrir une formation de niveau bac+3 en production animale est stratégique. Il en va de même pour les professionnels qui souhaitent conserver un centre de formation offrant une gamme complète diplôme en agriculture et à tout niveau (bac +2, bac +3, bac +5). Les deux établissements utilisent donc de manière cohérente leur synergie et associent leurs potentialités pour offre la LP MCE.

Recommandations

Observations

Nous retenons la proposition d'une étude prospective sur les possibilités d'emploi à moyen terme dans le grand ouest pour les diplômés de niveau 2 dans le domaine du conseil en élevage .

Christian ROBLEDO

Président de l'Université d'ANGERS

